



LESCAR

Service jeunesse

Dossier de pré-inscription Séjours été 2025

Informations concernant le jeune

NOM Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Établissement scolaire	
PAI / Allergie	
Votre enfant est-il porteur de handicap ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
E-mail	E-mail

Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> Autre (préciser ci-dessous)
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			



La CAF des Pyrénées-Atlantiques verse une subvention aux structures conventionnées telle que la Maison des Jeunes de Lescar. En contrepartie, chaque structure applique un tarif préférentiel aux familles bénéficiaires des aides vacances, sous réserve qu'elles aient fourni leur(s) justificatif(s) de droits : notification d'Aide aux Vacances Enfants VACAF et/ou Pass colo (Justificatifs disponibles sur le compte CAF des bénéficiaires depuis février 2025). Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter votre CAF.

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur ou égal à 1800€), peut être accordée par la commune aux familles Lescariennes. L'attestation de Quotient Familial 2025 accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois doivent obligatoirement être transmis en Mairie (Régie Centrale) ou à regie.centrale@lescar.fr, pour pouvoir en bénéficier.

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.

Passeports

<p>Les jeunes ayant participé à un séjour durant l'été 2024 peuvent s'inscrire uniquement aux séjours d'une autre thématique <i>Exemple : Un jeune inscrit au séjour Surf 2024 ne pourra pas s'inscrire au séjour Surf 2025 mais pourra prétendre à un autre séjour, par exemple "Méditerranée"</i></p>		<p>Numérotez vos choix par ordre de préférence</p>
<p>Aventure</p> <p>14/17 ans Lloret del Mar (Espagne)</p>	<p>Du jeudi 03 au jeudi 10 juillet : 8 jours / 7 nuits + 1 après-midi de préparation <u>le 02 juillet de 14h30 à 16h30</u></p> <p>Activités : Visite de Barcelone, kayak, parc aquatique ... Prévoir son pique-nique le jeudi 03 juillet (obligatoire)</p> <p>Tarifs : Lescariens = 350 €* et Hors Lescar = 403 €* </p>	
<p>Surf</p> <p>12/17 ans Seignosse (40)</p>	<p>Du mardi 15 au vendredi 18 juillet : 4 jours / 3 nuits dont 1 heure de préparation <u>le 15 juillet de 9h à 10h</u></p> <p>Activités : 3 séances de surf, baignade, balade ... Prévoir son pique-nique le mardi 15 juillet (obligatoire)</p> <p>Tarifs : Lescariens = 250 € et Hors Lescar = 287 €</p>	
<p>Pleine Nature</p> <p>12/17 ans Arrens-Marsous (65)</p>	<p>Du lundi 21 au vendredi 25 juillet : 5 jours / 4 nuits dont 1 matinée de préparation <u>le 21 juillet de 10h à 12h</u></p> <p>Activités : Initiation équitation, cani-rando, balade ... Possibilité de prendre le repas avec la Maison des Jeunes le 21/07 à 12h00 <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON (cochez votre choix)</p> <p>Tarifs : Lescariens = 236 € et Hors Lescar = 272 €</p>	
<p>Sensation</p> <p>12/17 ans Sierra de Guara (Espagne)</p>	<p>Du lundi 18 au vendredi 22 août : 5 jours / 4 nuits dont 1 heure de préparation <u>le 19 août de 8h à 9h</u></p> <p>Activités : Canyoning, randonnée, visites ... Prévoir son pique-nique le lundi 18 août (obligatoire)</p> <p>Tarifs : Lescariens = 276 €* et hors Lescar = 317 €* </p>	
<p>Méditerranée</p> <p>14/17 ans Agde (34)</p>	<p>Du lundi 25 au vendredi 29 août : 5 jours / 4 nuits dont 1 heure de préparation <u>le 25 août de 8h à 9h</u></p> <p>Activités : Aqualand, kayak, plage, visite, balade ... Prévoir son pique-nique le lundi 25 août (obligatoire)</p> <p>Tarifs : Lescariens = 297 € et hors Lescar = 341 €</p>	

*Attention ! L'Aide aux Vacances Enfants VACAF n'est pas valable pour les séjours hors France.

Pièces complémentaires à fournir

Pour tous

- Pages « Vaccination » du carnet de santé. A fournir uniquement pour une 1^{ère} inscription ou pour mise à jour, si nouveau vaccin reçu.
- Attestation de nage : sauv'nage / « savoir-nager » / test « Pass-nautique »

Pour les Lescariens uniquement

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (Attestation de contrat du fournisseur d'énergie, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphonie fixe/box internet).
- Dernière attestation de Quotient Familial 2025 (CAF/MSA/Autre). Uniquement si le montant du QF est inférieur ou égal à 1800 €

Pour les jeunes concernés

- Traitement en cours + PAI / fiche asthme / ordonnance / certificat médical (selon le cas)

Pour les bénéficiaires

- Pass colo / Notification d'Aide aux Vacances Enfants VACAF ...

Restauration

Inscription sans repas

Inscription avec repas (préciser)

Standard Végétarien ponctuel Végétarien annuel

Allergie(s) alimentaire(s) (préciser)

Arachide et fruits à coque Œuf Poisson, crustacés et mollusques

Autre à préciser :

Autorisations

Droit à l'image : Autorise (autorisons) N'autorise (autorisons) pas

Engagement :

Je (Nous) soussigné(e-s), [

Représentant(e-s) légal(e-s-aux) de :]

Autorise (autorisons) mon (notre) enfant à participer aux passeports de la Maison des jeunes. J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions de fonctionnement et m'/nous engage(ons) à acquitter les frais correspondants.

Fait à [

Le [

Signature responsable 1	Signature responsable 2